

La Cérémonie de signature pour le projet de construction d'une salle de traitement et d'un hangar à l'Ecole Nationale de Pêche et de la Marine Marchande (ENPMM)

Le 12 mars 2019, le Chargé d'affaires Yorio ITO a assisté à la cérémonie de la signature du projet de construction d'une salle de traitement et d'un hangar à l'Ecole Nationale de Pêche (ENPMM), l'île d'Anjouan, l'Union des Comores. La cérémonie a eu lieu au Ministère de l'Emploi à Moroni en présence des hautes personnalités du gouvernement de l'Union des Comores. Le Japon va financer la construction d'une salle de traitement et d'un hangar à ENPMM d'un montant de 75mille euros, équivalent à 37 millions KMF. L'éducation et la formation professionnelle est une des priorités de la coopération japonaise pour l'Union des Comores, y compris dans le domaine de la pêche. Il est à noter que le Gouvernement du Japon est toujours disposé à lier fortement les relations bilatérales entre les deux pays.



La Cérémonie de signature pour le projet entre Monsieur Yorio ITO, le Chargé d'affaires et Monsieur BOURHANE Nidhoime, le Directeur Général de l'ENPMM

Voici le texte de l'allocution du Chargé d'affaires et du communiqué de presse.

- La version prononcée fait foi -

**Allocution prononcée par M. Yorio ITO,
Chargé d'affaires de l'Ambassade du Japon,
À l'occasion de la signature du projet de construction d'une salle
de traitement et d'un hangar à l'Ecole Nationale de Pêche et de la
Marine Marchande (ENPMM)**

12 mars 2019

Mesdames et Messieurs,

En premier lieu, j'aimerais vous transmettre les sincères excuses de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon, OGASAWARA Ichiro, de ne pas pouvoir être parmi nous ce jour. Néanmoins, il réitère sa volonté de contribuer activement au développement dans le domaine de la pêche de l'Union des Comores.

Et en ma qualité de Chargé d'affaires, c'est avec un grand honneur et un réel plaisir de représenter mon gouvernement et prendre part à cette cérémonie, marquant la signature du projet de la « Construction d'une salle de traitement et d'un hangar à l'Ecole Nationale de Pêche et de la Marine Marchande (ENPMM)».

Maintenant, je voudrais adresser mes sincères remerciements aux autorités de l'Union des Comores de leur aimable présence. Un remerciement également au Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Nationale de Pêche et de la Marine Marchande (ENPMM), Monsieur

BOURHANE Nidhoime, d'avoir organisé la cérémonie d'aujourd'hui afin de marquer la coopération entre le Japon et votre Ecole.

Je me réjouis et félicite de tout cœur les étudiants de l'ENPMM qui pourront bénéficier d'une nouvelle salle de traitement pour les produits halieutiques et un hangar pour le séchoir solaire. La formation professionnelle est un investissement nécessaire pour le Capital Humain auquel nous, le Japon, accordons une priorité absolue pour le développement du pays.

Mesdames et Messieurs,

Initialement, l'ENPMM a été construite il y a plus de 30 ans par le financement du Japon dans le cadre « des dons non-remboursable du gouvernement Japonais ». A partir de 2011 jusqu'à 2014, JICA (l'Agence japonaise de coopération internationale) en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère chargé de la Pêche a introduit le projet d'améliorer la capacité de l'Ecole ENPMM avec la formation des enseignants, la réhabilitation des locaux et le rééquipement de l'école.

L'année dernière, pour le renforcement de la capacité et des infrastructures de l'ENPMM, Monsieur BOURHANE, le Directeur Général de l'école, a demandé auprès de l'Ambassade du Japon le financement du projet de la construction d'un hangar pour le séchoir solaire et une salle de traitement pour les produits. L'Ambassade du Japon a décidé d'octroyer un financement de 75 milles euros soit équivalent à 37 millions de Francs comoriens dans le cadre des « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ». Je suis heureux que, par la réalisation de ce projet, les étudiants de cette école

puissent bénéficier de la formation technique sur les poissons frais et fumés, les qualités nutritives et valeurs sanitaires des produits pour contribuer au développement dans le domaine de la pêche de l'Union des Comores.

Mesdames et Messieurs,

Le Japon accorde une importance particulière au secteur de l'éducation de base et la formation professionnelle dans sa politique du programme d'Aide Publique au Développement. Le Japon, démunie de presque toutes sortes de ressources naturelles et énergétiques, a dû concentrer ses investissements dans les ressources humaines. Pour nous, la valorisation des ressources humaines est fondamentale pour le développement d'un pays. C'est pourquoi l'élargissement de l'accès à l'éducation et la formation professionnelle constituent une des priorités dans la coopération japonaise vis-à-vis des pays en développement, surtout en Afrique, y compris l'Union des Comores.

Notons par ailleurs que lors de « la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique », la TICAD VI tenue en août 2016 pour la première fois en Afrique, à Nairobi, Kenya il a été évoqué que « la promotion de la transformation économique structurelle par la diversification, incluant le développement de l'économie bleue/maritime est essentielle pour créer des économies résilientes, pour stimuler la création d'emploi » et figure parmi les trois grands défis dans la Déclaration de Nairobi.

Mesdames et Messieurs,

Son Excellence Monsieur Souef Mohamed El Amine, le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale de l'Union des Comores, a effectué une visite de travail au Japon au mois de février de l'année dernière et a rencontré Son Excellence Monsieur Taro Kono, le Ministre des Affaires Etrangères du Japon. Dans le communiqué de presse conjoint, les deux Ministres ont réaffirmé l'importance du développement humain et la nécessité d'avancer rapidement sur les programmes prioritaires axés notamment sur :

- Le renforcement des capacités dans les domaines de l'éducation, y compris l'enseignement supérieur, et de la formation des ressources humaines ;

- Le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire ;

- La coopération maritime ;

- L'environnement et la gestion des catastrophes naturelles.

Et ensemble, aujourd'hui, nous pouvons nous féliciter puisque ce projet a été stipulé dans le communiqué de presse conjoint, et voilà qu'une année plus tard nous assistons à sa réalisation. Ce projet d'une part démontre que le Japon compte honorer son engagement et il est également favorable au renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation et à la coopération maritime.

Mesdames et Messieurs,

En août de cette année, la TICAD7 sera organisée à Yokohama, Japon. La TICAD7 sera une occasion de plus pour consolider l'excellente relation que le Japon entretienne avec l'archipel de l'Union des Comores.

Pour terminer mon allocution, permettez-moi de réaffirmer que le Japon est convaincu à accompagner sérieusement et sincèrement les autorités comoriennes dans leurs efforts pour améliorer la qualité et l'accès à l'éducation nationale et l'économie maritime notamment dans le domaine de la pêche. Nous croyons avec nos amis comoriens que les meilleurs investissements pour le futur sont ceux orientés dans l'éducation et la pêche.

Je vous remercie de votre aimable attention.



AMBASSADE DU JAPON

MADAGASCAR

Le 12 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aide japonaise pour le projet de construction d'une salle de traitement et d'un hangar à l'Ecole Nationale de Pêche et de la Marine Marchande (ENPMM), l'île d'Anjouan, l'Union des Comores

Le 12 mars 2019, la signature du contrat de don d'une valeur de 75.733euros, équivalent à 37 millions KMF, s'est déroulée entre Monsieur Ito Yorio, Chargé d'affaires de l'Ambassadeur du Japon à Madagascar et Monsieur BOURHANE NIDHOINE, Directeur Général de l'Ecole Nationale de Pêche et de la Marine Marchande (ENPMM), en présences du Secrétaire Général de Ministère de l'Emploi et du Secrétaire Général de Ministère de l'Education Nationale de l'Union des Comores.

Cette contribution entre dans le cadre d'un programme de coopération financière intitulé «Aide sous forme de dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (APL)».

Initialement, une organisation originale d'ENPMM a été construite il ya plus de 30 ans par le financement du Japon dans le cadre « des dons non-remboursable du gouvernement Japonais ». A partir de 2011 jusqu'à 2014, JICA (l'Agence japonaise de coopération internationale) en partenariat avec le Ministère de d'Education Nationale et le Ministère chargé de la Pêche a repris son appui à travers la réalisation d'un nouveau projet ayant pour objectif

d'améliorer la capacité de l'Ecole ENPMM, à fournir une formation de qualité adaptée aux besoins actuels de l'Union des Comores.

A présent, à la demande du Directeur Général d' ENPMM, l'Ambassade du Japon a décidé de financer ce projet pour le renforcement de la capacité et des infrastructures qui permettront aux élèves de bien pérenniser leurs expertises sur la mise en boîte des poissons et les poissons salé-séchés ou fumages et de s'en sortir dans la vie quotidienne.

Ce don consiste à une construction d'une salle de traitement pour les produits et d'un hangar pour séchoir solaire des poissons. La réalisation de ce projet permettra aux élèves de prendre la formation technique sur de poissons frais et fumés, des qualité nutritives et valeurs sanitaires des produits et contribuer le développement dans le domaine de la pêche de l'Union des Comores.

Dans son allocution, Monsieur Ito Yorio, Chargé d'affaires de l'Ambassadeur du Japon, a constaté que l'élargissement de l'accès à l'éducation et la formation professionnelle constituent une des priorités dans la coopération japonaise vis-à-vis des pays en développement, surtout en Afrique, y compris l'Union des Comores.

Le Gouvernement du Japon est toujours disposé à lier fortement les relations bilatérales entre les deux pays pour nouer l'émergence du pays de l'Union des Comores.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Monsieur Makoto TERASHIMA, Consultant de l'Ambassade du Japon à Madagascar Email : makoto.terashima@tv.mofa.go.jp

Madame RAMANANJOELINA Anna Nivosoa,

Email : ramananjoelina.anna.nivosoa@tv.mofa.go.jp

Assistante Chargé de la coopération et économique à l'Ambassade du Japon à Madagascar

-Tel : +261 (0)22 493 57